



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
6 décembre 2018

Français
Original : anglais

**Conférence des Parties à la Convention
de Minamata sur le mercure
Deuxième réunion**
Genève, 19-23 novembre 2018

**Décision adoptée par la deuxième Conférence des Parties à
la Convention de Minamata sur le mercure**

**MC-2/5 : Dates et lieux de la troisième réunion et des réunions
ultérieures de la Conférence des Parties**

La Conférence des Parties

1. *Décide* qu'en l'absence d'une autre offre, la troisième réunion ordinaire de la Conférence des Parties se tiendra à Genève du 25 au 29 novembre 2019 ;
2. *Invite les Parties* à soumettre des offres pour accueillir la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Parties à temps pour sa troisième réunion ordinaire, et à procéder de la même manière pour les réunions ordinaires suivantes ;
3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre, avant chaque réunion ordinaire, une évaluation des offres reçues en application du paragraphe 2 de la présente décision, pour examen par la Conférence des Parties.